



HAL
open science

La progression des ongulés en France

Aurélie Barboiron, Christine Saint-Andrieux, Benoit Guibert

► **To cite this version:**

Aurélie Barboiron, Christine Saint-Andrieux, Benoit Guibert. La progression des ongulés en France. Colloque ICE 2015 – Vers une nouvelle gestion du gibier : les indicateurs de changement écologique, ONCFS; Fondation François Sommer; FNC, May 2015, Chambord, France. pp.7-12. <hal-05269482>

HAL Id: hal-05269482

<https://ofb.hal.science/hal-05269482v1>

Submitted on 19 Sep 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Vers une nouvelle gestion
du grand gibier :
les indicateurs de changement écologique

La progression des ongulés en France

Aurélie BARBOIRON¹, Christine SAINT-ANDRIEUX², Benoît GUIBERT³

1, 2 : ONCFS, Unité Cervidés-Sanglier, 3 : FNC

1 : Administratrice du Réseau "Ongulés sauvages", 2 : Chef de projet - Equipe "Suivi des populations Ongulés sauvages", 3 : Responsable du service « Dégâts de gibier »

1 : Maison du Frasey, 2 rue du Château, 67280 LA PETITE PIERRE, 2 : Au bord du Rhin, 67150 GERSTHEIM, 3 : 13 rue du Général Leclerc, 92136 ISSY-LES-MOULINEAUX

aurelie.barboiron@oncfs.gouv.fr, christine.saint-andrieux@oncfs.gouv.fr, bguibert@chasseurdefrance.com

1 : 03 88 71 41 09, 2 : 06 25 07 08 53, 3 : 06 82 45 52 73

Résumé

Dans le cadre de ses missions, l'ONCFS réalise depuis plus de 30 ans le suivi des populations de grands ongulés sauvages en France. Un réseau de correspondants départementaux, « Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC », créé en 1985, réalise cette tâche complexe.

L'évolution des tableaux de chasse de tous les ongulés chassés en France reflète l'importante progression de ces espèces au cours des trente dernières années. Cette progression est plus marquée pour les ongulés de plaine que pour ceux de montagne : les tableaux de chasse des cerfs, chevreuils, sangliers et daims ont été multipliés plus de 6 alors que ceux du chamois et de l'isard ont été multipliés par 3. Parallèlement les ongulés de plaine ont colonisé les milieux montagnards alors que les ongulés de montagne ont investi les milieux de basse altitude. Actuellement on trouve sur plus de 40 % du territoire national au minimum trois espèces différentes d'ongulés cohabitant dans un même milieu.

On assiste donc inévitablement à la généralisation de situations conflictuelles de cohabitation entre les différentes espèces, en particulier sur les milieux forestiers puisqu'en moyenne les forêts représentent environ 40% des territoires occupés par les ongulés sauvages.

*
* *

Constitué en 1985, le réseau « Cervidés-Sanglier » a changé de dénomination en 2005 pour devenir le réseau « Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC » et intégrer la problématique de l'ensemble des espèces d'ongulés sauvages de France. Depuis 30 ans, les différentes enquêtes de ce réseau permettent de suivre les évolutions spatiales et numériques de toutes ces espèces.

Neuf espèces d'ongulés, vivant à l'état libre, sont actuellement recensées en France. Il s'agit du cerf élaphe (*Cervus elaphus*), du chevreuil (*Capreolus capreolus*), du sanglier (*Sus scrofa*), du chamois (*Rupicapra rupicapra*), de l'isard (*Rupicapra pyrenaica*), du mouflon (*Ovis ammon musimon*), du bouquetin (*Capra ibex*), du daim (*Dama dama*) et du cerf sika (*Cervus nippon*). Rappelons que le daim est une espèce originaire du bassin méditerranéen qui avait disparu du nord de l'Europe après la dernière grande glaciation puis qui a été réintroduite en France dès l'époque romaine, alors que le cerf sika, est une espèce originaire du Japon qui a été introduite en France suite à un cadeau de l'empereur du Japon au Président Sadi Carnot en 1890. Cette espèce est actuellement classée espèce envahissante du fait du risque potentiel d'hybridation avec le cerf élaphe.

En 2013, une enquête du Réseau a également permis de recenser une petite population de mouflons à manchettes (*Ammotragus lervia*) dans le massif de la Sainte Victoire. La Fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône a mis tout en œuvre pour éradiquer ces animaux exogènes originaires des montagnes désertiques du Nord de l'Afrique.

Enfin, on pourrait ajouter à cette liste, l'hydropote (*Hydropotes inermis*) et le munjac (*Muntiacus reevesi*), tous deux originaires d'Asie et qui ont, il y a quelques années, constitué de petites populations férales mais pour lesquelles, depuis plus de quinze ans, il n'y a plus d'informations relatives à d'éventuelles observations d'individus en liberté permettant d'identifier de véritables populations.

Pour déterminer, à grande échelle, les effectifs présents de ces ongulés vivants à l'état libre, on ne dispose d'aucune méthode de recensement exhaustif. A l'échelle nationale, les tendances d'évolutions des populations peuvent être suivies à partir de l'étude des prélèvements cynégétiques.

La figure 1, dont l'axe des ordonnées est caractérisé par une échelle logarithmique, représente l'évolution de l'ensemble des prélèvements cynégétiques effectués sur les ongulés en France depuis 1973. A noter que le bouquetin, classé espèce protégée depuis 1981, est la seule espèce d'ongulés à ne pas être chassée sur le territoire.

Sur cette figure, on constate que l'ensemble des tableaux de chasse ont connu une tendance temporelle à l'augmentation au cours des dernières décennies avec toutefois des différences entre les espèces (notamment les prélèvements de chevreuils et de sangliers ont augmenté plus vite que ceux des autres espèces). Un phénomène de ralentissement semble être amorcé chez presque toutes les espèces.

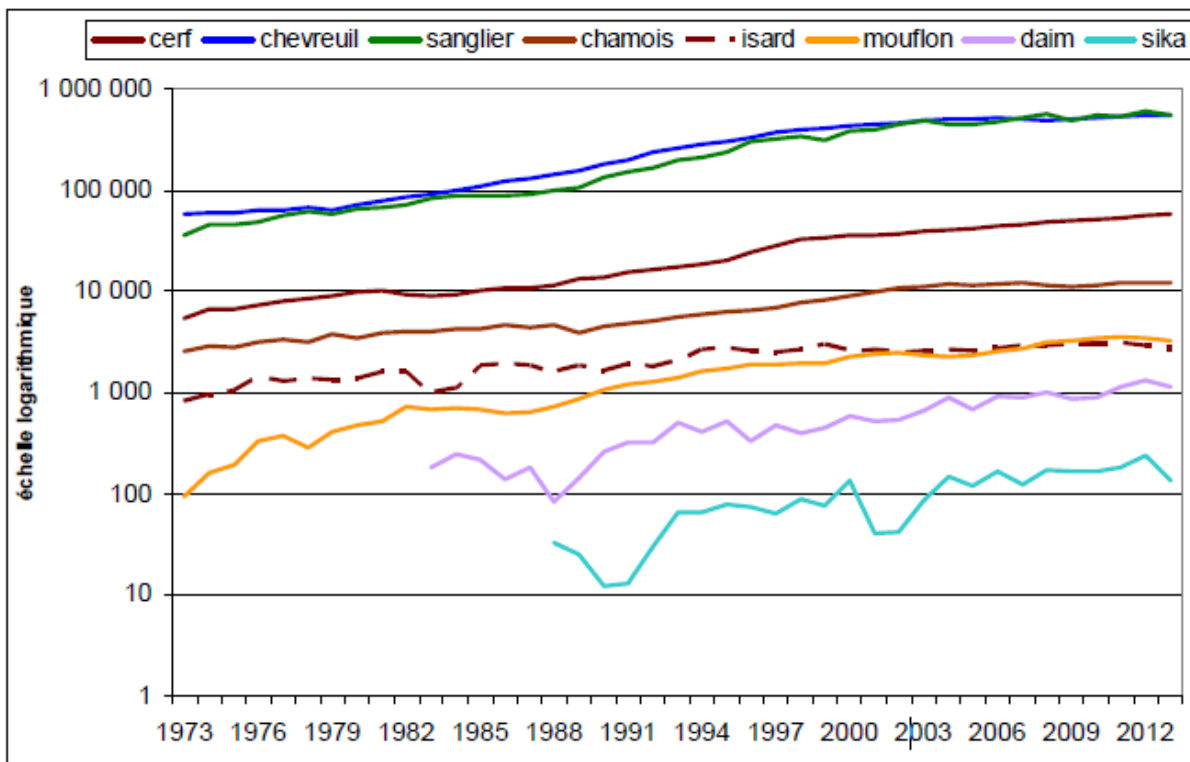


Figure 1 Evolution de l'ensemble des prélèvements cynégétiques effectués sur les ongulés en France depuis 1973

L'évolution du tableau de chasse du cerf élaphe a été très régulière. Les prélèvements de 2013 ont été de l'ordre de 58 000 animaux. Ils ont été multipliés par 3,1 en 20 ans et par 8,8 en 40 ans (Tableau 1).

Pour le chevreuil, en 2013 les prélèvements ont dépassé 550 000 animaux. Ces prélèvements ont été multipliés par 1,9 en 20 ans et par 9,5 en 40 ans (Tableau 1). On a noté une légère diminution générale de ce tableau de chasse entre 2005 et 2008 mais depuis les prélèvements ont à nouveau été en augmentation constante. En 20 ans, les prélèvements nationaux de sangliers ont été multipliés

par 2,6 et par 12,1 en 40 ans. Ils ont été supérieurs à 550 000 animaux en 2013 mais ont été très fluctuants d'une année sur l'autre depuis les six ou sept dernières saisons cynégétiques.

Les prélèvements des ongulés de montagne ont également été de plus en plus importants mais dans des proportions moindres que ceux du cerf, du chevreuil ou du sanglier (Tableau 1) : le tableau de chasse du chamois a été multiplié par 2,1 en 20 ans et par 4,3 en 40 ans. Celui de l'isard a été multiplié par 2,9 en 40 ans mais semble actuellement se stabiliser depuis une vingtaine d'années puisque les prélèvements de 2013 ont été quasiment identiques à ceux de 1994. Pour cette espèce, les problèmes sanitaires, en particulier des épizooties de pestivirose et de kérato-conjonctivite contagieuse, ont pu expliquer en grande partie la stabilisation générale des effectifs que l'on a observés depuis une bonne décennie.

Les prélèvements de mouflons ont été supérieurs à 3 000 animaux en 2013 alors qu'ils étaient moins d'une centaine en 1973. Le tableau de chasse de cette espèce a été multiplié par 19,7 en 40 ans (Tableau 1).

Concernant le daim et le sika, les prélèvements ont été très fluctuants. Ils ont été, pour partie, réalisés sur des animaux récemment échappés de captivité et n'ayant pas créé de population, et pour une autre partie, réalisés sur des populations établies. Globalement les tableaux de chasse de ces deux espèces ont augmenté. Celui du daim a été multiplié par 4,5 en 30 ans et a dépassé le millier de têtes ces trois dernières années. Celui du sika a été multiplié par 2 en 20 ans et a régulièrement dépassé 150 têtes (Tableau 1).

Tableau 1 Evolution des prélèvements

	Prélèvements en 2013	Progression sur 40 ans	Progression sur 20 ans
Cerf élaphe	57 944	8,8	3,1
Chevreuril	553 632	9,5	1,9
Sanglier	550 619	12,1	2,6
Chamois	12 248	4,3	2,1
Isard	2 679	2,9	1,0
Mouflon	3 190	19,7	2,0
Daim	1 120	/	2,8
Cerf sika	132	/	2,0

Parallèlement à ces évolutions numériques, les enquêtes du Réseau Ongulés Sauvages permettent également de suivre l'évolution spatiale des différentes espèces (Tableau 2).

Concernant le cerf élaphe, les données sont issues de l'enquête zoo-géographique des massifs à cerf réalisée tous les cinq ans depuis plus de 30 ans. En 1985, l'espèce était présente dans 80 départements. Elle occupait un peu plus de 72 000 km², soit 11 % du territoire et 20 % de la surface forestière. En 2010, plus de 165 000 km², soit 29 % du territoire national, répartis sur 85 départements, étaient occupés par cette espèce qui était présente sur près de la moitié des forêts françaises.

Pour le suivi de l'aire de répartition du chevreuil et du sanglier, les cartographies des prélèvements cynégétiques par communes ont permis, années après années, de suivre l'avancée de ces espèces. Entre 1985 et 2010, le chevreuil, a colonisé la quasi-totalité du pourtour méditerranéen tandis que le sanglier, qui était principalement présent dans le Sud et l'Est de la France, s'est largement étendu sur l'ensemble du territoire français.

En 1988, le chamois était présent dans 14 départements et occupait 2,1 % du territoire national. En 2010, il était présent dans 20 départements et occupait 3,4 % du territoire. L'espèce a colonisé davantage les zones de basses altitudes que les secteurs supra-forestiers. La part forestière de son aire de répartition a légèrement augmenté, allant jusqu'à représenter plus de 47 % en 2010.

Concernant l'isard, qu'on ne rencontre que dans les six départements pyrénéens, l'aire de répartition a évolué lentement (multipliée par 1,2 en 22 ans). Les milieux forestiers de son aire de répartition ont augmenté légèrement passant de 31 % en 1988 à 38 % en 2010. Les 2 seules populations

« naturelles » de mouflons se situent en Corse. Partout ailleurs sur le continent on retrouve des populations issues de réintroductions, plus ou moins hybridées avec des moutons domestiques ou d'autres mouflons, regroupées et nettement distinguées sous l'appellation de "mouflon méditerranéen" (*Ovis gmelini musimon* x *Ovis sp*). L'aire de répartition est très morcelée. L'espèce occupe principalement la zone méditerranéenne mais, également, depuis le milieu des années 80, certains départements du Nord de la France (la Somme, l'Oise et les Ardennes). L'espèce occupe moins de 1 % de la forêt française. Comme pour l'isard, l'aire de répartition a évolué lentement (multipliée par 1,5 en 22 ans) passant de 3 700 km² en 1988 à 5 700 km² en 2010.

La première enquête du réseau relative au Bouquetin date de 1994, où l'espèce occupait près de 1 700 km². Seize ans plus tard, en 2010, aucun département n'a été colonisé par cette espèce et l'aire de répartition a été multipliée par 1,5. Elle occupe désormais près de 2 500 km².

Concernant le daim et le cerf sika, les enquêtes du réseau Ongulés Sauvages ont permis d'établir la liste des communes françaises sur lesquels des populations sont présentes à l'état libre. En 1990 : on a recensé 10 populations de daims sur 96 communes et 10 départements. Plus de 20 ans après, en 2013, on a recensé 136 populations sur 434 communes et 53 départements. Les animaux sont essentiellement issus d'enclos ou de parcs de chasse d'où ils se sont échappés, mais l'expansion géographique a été très marquée sur le territoire national. Le daim est devenu une espèce de moins en moins marginale même si pour l'instant on ne recense principalement que de petites entités de moins de 5 individus.

En 1990, le cerf sika était présent sur 31 communes réparties dans 5 départements. En 2013, l'espèce a été signalée sur 77 communes de 19 départements différents. Là encore les animaux sont souvent issus d'enclos ou de parcs d'où ils se sont échappés. Les populations établies sont majoritairement apparues entre 1980 et 2000 et seules les entités anciennes, apparues avant 1980, ont des effectifs qui peuvent dépasser les 20 individus.

Tableau 2 Evolution spatiale de la présence des ongulés en France

	Situation actuelle	Progression ou situation antérieure
Cerf élaphe	160 543 km ² en 2010	x 2,2 en 25 ans
Chevreuil	prélèvements sur 91 % des communes françaises en 2012	prélèvements sur 80 % des communes françaises en 1990
Sanglier	prélèvements sur 84 % des communes françaises en 2013	prélèvements sur 57 % des communes françaises en 1990
Chamois	21 640 km ² en 2010	x 1,6 en 22 ans
Isard	5 683 km ² en 2010	x 1,2 en 22 ans
Mouflon	5 734 km ² en 2010	x 1,5 en 22 ans
Bouquetin	2 479 km ² en 2010	x 1,5 en 16 ans
Daim	136 populations dans 53 départements en 2013	10 populations dans 10 départements en 1990
Cerf sika	26 populations dans 19 départements en 2013	5 populations dans 5 départements en 1990

Du fait de l'évolution spatiale et numérique de l'ensemble des populations d'ongulés sauvages en France, on assiste à une généralisation de situations de cohabitation entre les différentes espèces d'ongulés. En effet, en 1988, plus de 40 % du territoire national était occupé par une seule espèce d'ongulé et seulement 10 % du territoire était occupé par trois espèces différentes. Plus de 20 ans après, seulement 5 % du territoire est désormais occupé par une seule espèce et plus de 25 % du territoire est désormais occupée par 3 espèces (Figure 2).

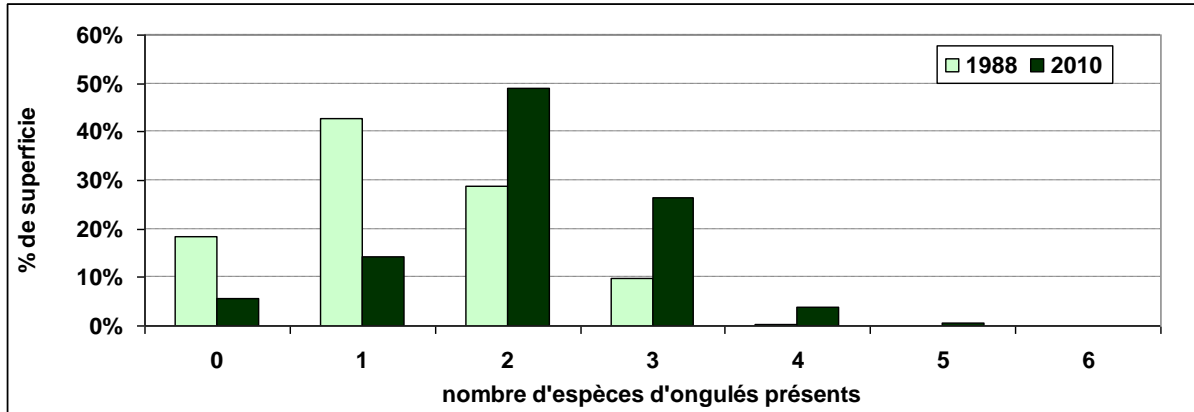


Figure 2 Cohabitation entre les différentes espèces d'ongulés, en 1988 et 2010

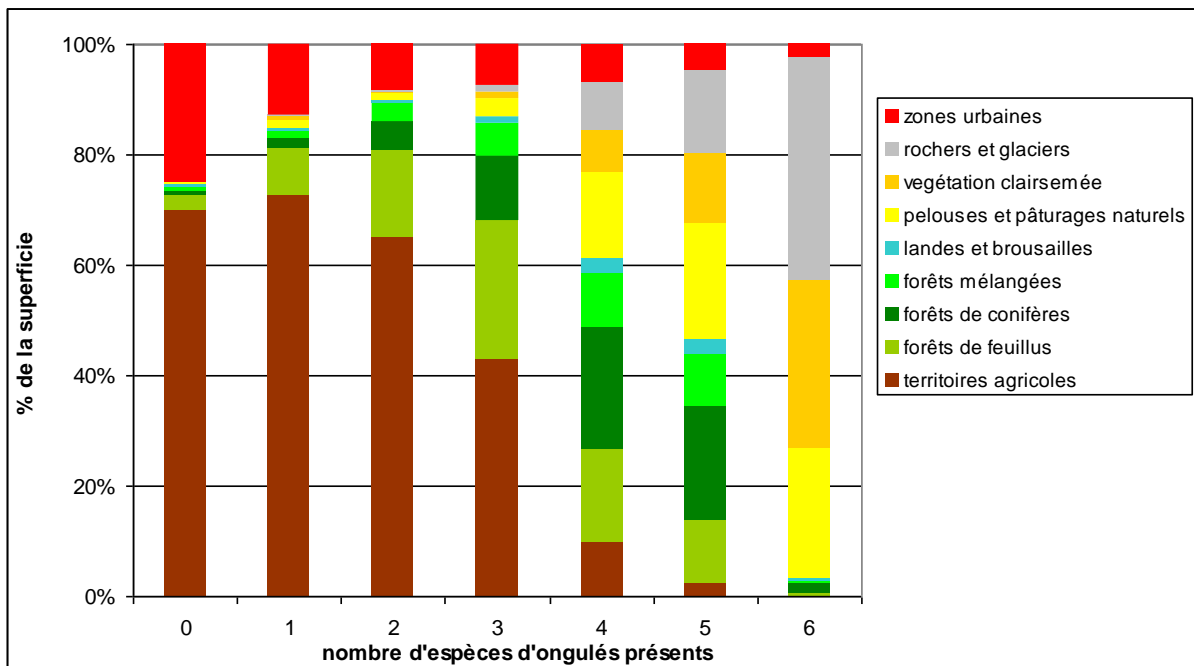


Figure 3 Présence d'espèces d'ongulés et caractérisation des milieux

Les territoires dépourvus d'ongulés ou qui n'abritent qu'une seule espèce, sont constitués en majeure partie de terrains agricoles et d'espaces urbanisés (Figure 3). Lorsqu'il y a présence de deux, trois ou quatre espèces d'ongulés, la part des milieux agricoles diminue (respectivement 65 %, 42 %, 9 %), tandis que celle des milieux forestiers augmente (24 %, 43 % et 49 %).

À partir de quatre espèces partageant le même milieu, la proportion de forêt reste importante (42 %) mais la part de milieux montagnards (pelouses, végétation clairsemée, roches et glaciers) augmente très fortement (49 % lorsqu'il y a cohabitation de 5 espèces et 94 % avec 6 espèces).

La superposition de trois espèces ou plus est de plus en plus fréquente et cette situation est particulièrement marquée en forêt.

Si on prend l'exemple du cerf (Figure 4), en 20 ans et plus particulièrement entre 2000 et 2010, on constate une très nette diminution des superficies forestières avec des densités de cerfs inférieures à

0.25 cerf aux 100 hectares boisés et, à l'inverse, l'apparition de massifs forestiers avec des densités supérieures à 2 cerfs aux 100 hectares boisés.

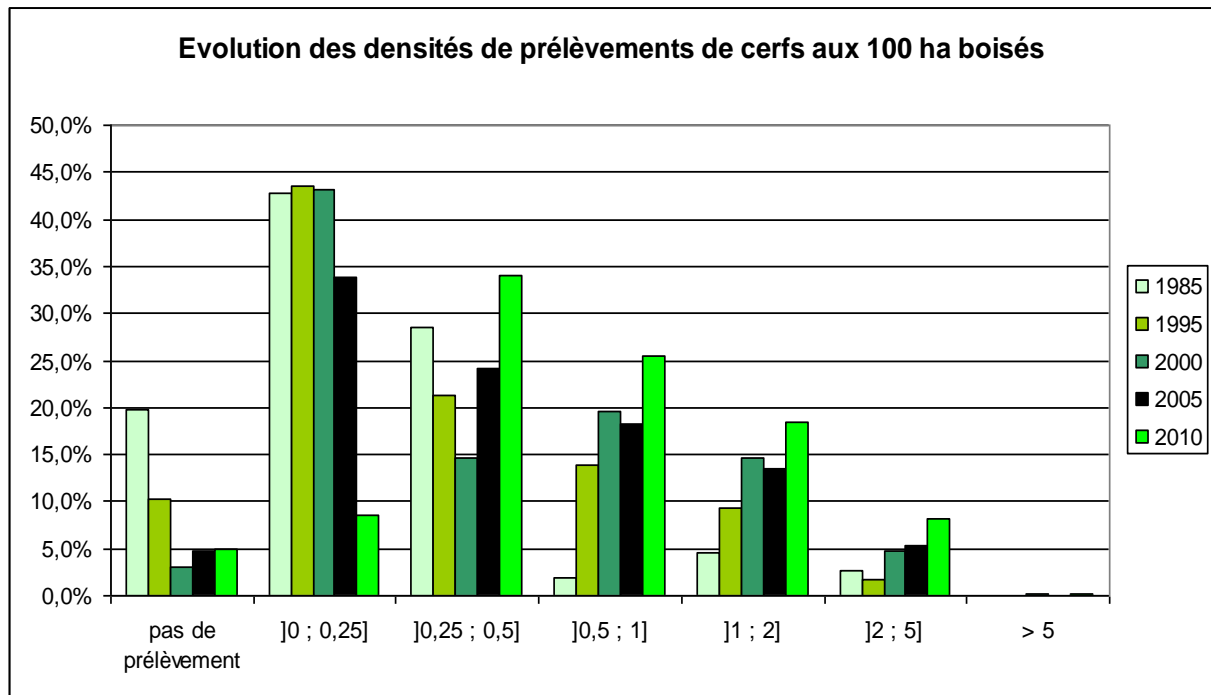


Figure 4 Evolution des densités de prélèvements de cerfs aux 100 ha boisés

Conclusion

La progression récente de toutes les espèces d'ongulés sauvages a été très importante dans notre pays et elle se traduit par la superposition de plus en plus fréquente de plusieurs espèces. Ajouté à cela le fait que les densités de chaque espèce ont elles-mêmes très souvent fortement augmenté, on comprend aisément que la gestion de la grande faune sauvage en France devient de plus en plus complexe.

Littérature

CORTI R. (2012) - *Inventaire des populations d'ongulés de montagne. Mise à jour 2011*. Rapport disponible sur internet : <http://www.oncfs.gouv.fr/Ongules-de-montagne-bouquetin-chamois-isard-ru244/inventaire-des-ongules-de-montagne-en-2011-ar1405>

SAINT-ANDRIEUX C., BARBOIRON A., CORTI R., GUIBERT B. (2012) - *La progression récente des grands ongulés sauvages en France*. Faune Sauvage n°294, 10-17.

SAINT-ANDRIEUX C., BARBOIRON A. (2012) - *Lettre d'information n° 16* – Réseau Ongulés Sauvages, 13-20.

SAINT-ANDRIEUX C., BARBOIRON A. (2013) - *Lettre d'information n° 17* – Réseau Ongulés Sauvages, 7-9.

SAINT-ANDRIEUX C., BARBOIRON A. (2014) - *Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2013-2014*. Faune Sauvage n°304, 3^e 8 p. Supplément détachable.

SAINT-ANDRIEUX C., BARBOIRON A., GUIBERT B. (2014) - *Le daim européen et le cerf sika continuent de progresser en France* – Faune Sauvage n° 304, 21-31.